

Pas de réseau de santé efficace sans gestionnaires à chaque palier

L'Ordre des Adm.A. se réjouit des recommandations du Rapport Savoie pour le Plan Santé

Montréal, 17 juin 2022 - L'Ordre des Adm.A. constate avec satisfaction que le Rapport Savoie, réalisé pour faciliter le déploiement du *Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé* (Plan Santé), reconnaît le rôle primordial des gestionnaires de la santé à chaque niveau décisionnel. Le Rapport Savoie recommande clairement de réinstaurer des gestionnaires de proximité afin de retrouver une autonomie, une agilité et une efficacité décisionnelle à la fois pour le bénéfice des employés et celui des usagers.

En effet, le Rapport Savoie souligne que la centralisation opérée dans le cadre de la réforme de 2015 a certes eu des effets positifs en supprimant les agences régionales, mais a également entraîné une déconnexion entre la base du système et sa tête, générant de nombreux dysfonctionnements opérationnels et humains.

La gestion de proximité est, selon l'Ordre, l'approche évidente à prioriser pour un réseau plus humain, plus autonome et plus agile. Il va aussi de soi que les cadres de terrain devront disposer d'une réelle autonomie eu égard à leur imputabilité.

Des recommandations essentielles

Le Rapport Savoie recommande par ailleurs de mieux séparer les compétences entre les gestionnaires de la haute direction et les cadres de proximité. Ces changements auront une incidence sur les différents conseils d'administration opérant dans le réseau et une réflexion devra être entamée dans un second temps.

L'Ordre des Adm.A. répondra présent le cas échéant pour démontrer l'importance du rôle du C.A. et mettre en place les conditions gagnantes pour qu'il puisse faire évoluer la mission de l'organisation, contribuer à la création de valeur et en assurer la pérennité.

Enfin, le Rapport propose la création d'une entité de coordination opérationnelle et imputable pour des enjeux supra-établissements ou pour gérer les particularités liées aux zones très urbaines, très éloignées ou peu peuplées. Cette instance, orientée sur les résultats et la coordination entre les ressources et les besoins, devrait également aider à établir des frontières plus nettes entre les responsabilités de chacun. L'Ordre est d'avis que cette entité devra être à l'écoute des gestionnaires de proximité afin de ne pas reproduire les erreurs du passé.

Aller encore plus loin

L'Ordre des Adm.A. invite le ministre Dubé à aller plus loin dans ce processus d'amélioration et à recommander que les gestionnaires soient membres d'un ordre professionnel afin que, comme la quasi-unanimité des intervenants de formation médicale, paramédicale et psychosociale, ces acteurs tout autant indispensables au sein du réseau public de la santé s'inscrivent dans la même démarche d'excellence et de protection du public.

En tout état de cause, les bonnes personnes doivent être nommées aux bonnes places pour que les recommandations du Rapport permettent d'atteindre les objectifs souhaités par le Plan Santé. À ce propos, l'Ordre des Adm.A. réitère que les gestionnaires de proximité doivent disposer d'un niveau de formation et d'expérience en gestion adéquat leur permettant d'organiser le travail, de prendre des décisions selon les règles de l'art et d'être une courroie de transmission efficace entre les instances supérieures et les employés dans des environnements sous pression.

À propos de l'Ordre des Adm.A.

L'Ordre des administrateurs agréés est l'ordre professionnel dédié à la gestion et à la gouvernance des organisations. Ses membres sont notamment des dirigeants, des gestionnaires et des conseillers experts dans le domaine du management, de la gouvernance et de la gestion sous toutes ses formes, dans tous les secteurs d'activités et sphères des organisations.

— 30 —

Source : Ordre des Adm.A.
Renseignements : Florence Lagouarde, Coordonnatrice communications
flagouarde@adma.qc.ca
514-499-0880

